Parcours mère-enfant : coordination ville-hôpital en périnatalité

Permettre aux professionnels hospitaliers, libéraux et de PMI d'organiser un parcours mère-enfant cohérent, de la grossesse au suivi du nourrisson : repérer les fragilités, orienter selon le niveau de risque, clarifier les rôles, fiabiliser la circulation de l'information et mobiliser les dispositifs d'appui.

ENJEUX ÉMERGENTS

- **Expérience patient (PREMs / PROMs)**
- **Patient partenaire**
- **Pertinence des soins**
- IA en santé
- Écoresponsabilité
- Facteurs humains & organisationnels

APPLICABILITÉ DES RÉFÉRENTIELS

Les enjeux et références mentionnés s'appliquent selon le profil du participant et son secteur d'exercice.

RÉFÉRENCE HAS
Patient / Équipes
Professionnels intervenant auprès des patients ou personnes accompagnées

CERTIFICATION PÉRIODIQUE
C1/C2
Professionnels de santé relevant d'un ordre professionnel

INFOS PRATIQUES

DURÉE
1 jour · 7 h

PUBLIC CONCERNÉ
Professionnels hospitaliers et libéraux de la périnatalité : sages-femmes hospitalières et libérales, médecins généralistes, gynécologues-obstétriciens, pédiatres, puéricultrices, professionnels de protection maternelle et infantile, de communautés professionnelles territoriales de santé et de dispositifs d'appui à la coordination, cadres.

PRÉREQUIS
Aucun

MODALITÉS
Présentiel ou distanciel (classe virtuelle), groupe de 6 à 12 participants

DÉLAI D'ACCÈS
Inscription jusqu'à 15 jours avant la session, sous réserve de places disponibles

TARIF
Devis personnalisé sur demande (intra-inter établissement)

Shabir AKBARALY
07 86 66 11 45
shabir.akbaraly@sauvgard.com

ACCESSIBILITÉ HANDICAP
Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent : handicap@sauvgard.com

LES + DE LA FORMATION

La HAS recommande d'anticiper la sortie de maternité, de choisir tôt un professionnel référent (sage-femme libérale ou de protection maternelle et infantile, médecin) et de planifier les visites à domicile. Cette formation donne aux professionnels hospitaliers, libéraux et de PMI les outils pour que ces recommandations deviennent un fonctionnement partagé : qui fait quoi, quelles informations circulent, quels dispositifs mobiliser. Elle relie le repérage des fragilités et l'orientation selon le niveau de risque à la coordination de la sortie et du suivi.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ✓ Identifier les acteurs de la périnatalité et les étapes du parcours mère-enfant, et clarifier le rôle de chacun.
- ✓ Suivre la grossesse avec la femme, repérer précocement les risques médicaux, psychiques et sociaux et orienter vers le niveau de soins adapté.
- ✓ Appliquer les recommandations de la HAS sur la sortie de maternité et le suivi à domicile.
- ✓ Organiser la transmission d'informations entre la maternité, la ville et la PMI, et mobiliser les dispositifs d'appui du territoire.
- ✓ Coordonner les situations à risque médical, psychique ou social, notamment par des staffs médico-psycho-sociaux.
- ✓ Évaluer la coordination et construire des actions d'amélioration partagées.

PROGRAMME DE FORMATION

01 Les acteurs de la périnatalité et le parcours mère-enfant

Maternité, sage-femme libérale, médecin généraliste, gynécologue-obstétricien, pédiatre, protection maternelle et infantile, communautés professionnelles territoriales de santé, dispositifs d'appui à la coordination, réseaux de santé périnatale, assurance maladie, associations de parents : qui fait quoi, interlocuteurs de référence. Étapes du parcours (grossesse, naissance, séjour, retour à domicile, suivi du nourrisson), moments de rupture, repères de l'enquête nationale périnatale, stratégie des 1 000 premiers jours.

02 Suivre la grossesse, repérer et orienter selon le niveau de risque

Suivi de grossesse partagé entre la ville et la maternité (sage-femme libérale, médecin généraliste, gynécologue-obstétricien), sage-femme référente, préparation à la naissance et à la parentalité, projet de naissance, information et décision partagée avec la femme et le couple. Repérage des risques médicaux, psychiques et sociaux dès le début de la grossesse, entretien prénatal précoce, niveaux de maternité et orientation, transfert in utero, suivi adapté d'une grossesse à risque, situations de précarité et accès aux droits.

03 Les recommandations de la HAS sur la sortie de maternité

Anticiper la sortie, choisir tôt un professionnel référent pour les jours qui suivent le retour à domicile, critères de sortie, visites à domicile (dans les 48 heures, 24 heures en cas de sortie précoce), examen du nouveau-né entre J6 et J10, information des parents, périmètre « bas risque » et situations qui demandent une coordination renforcée.

04 Organiser la circulation de l'information et mobiliser les dispositifs d'appui

Courrier ou lettre de liaison de sortie, carnet de santé et carnet de maternité, dossier partagé, messagerie sécurisée de santé, Mon espace santé, informations minimales à transmettre et délais, retour d'information de la ville vers la maternité, secret professionnel et consentement de la femme au partage ; programme d'accompagnement du retour à domicile de l'assurance maladie, visites de la PMI, hospitalisation à domicile en sortie de maternité (situations réservées), réseaux de santé périnatale, communautés professionnelles territoriales de santé, dispositifs d'appui à la coordination, permanences d'accès aux soins mère-enfant, accès aux droits.

05 Coordonner les situations à risque : staffs médico-psycho-sociaux

Staffs et réunions de concertation médico-psycho-sociaux, répartition des rôles et interface entre obstétrique, anesthésie, pédiatrie et néonatologie, couples mère-enfant hors « bas risque », précarité, violences, isolement, grossesse peu ou mal suivie, repérage de la souffrance psychique du post-partum et orientation, nouveaux-nés vulnérables et suivi après la néonatalogie, parcours intégré et permanences d'accès aux soins mère-enfant, signalement et protection.

06 Évaluer la coordination et progresser

Indicateurs (délai de la première visite, retours des professionnels de ville, réhospitalisations), conventions entre la maternité, les libéraux et la PMI, annuaire de contacts, retours d'expérience, plan d'actions partagé.

LE + SAUV'GARD

Remise à chaque participant d'un livret pédagogique comprenant les principaux apports théoriques, outils, repères méthodologiques et ressources mobilisables après la formation.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

DÉMARCHE ET OUTILS

Apports courts, cartographie des acteurs du territoire des participants, études de cas de sorties de maternité, atelier de construction d'une fiche de liaison, jeux de rôles (appel entre la maternité et une sage-femme libérale, staff médico-psycho-social), analyse de pratiques professionnelles et plan d'actions partagé. En distanciel : scénarios écrits, analyse de cas en sous-groupes et outils collaboratifs numériques.

CONCEPTEUR-INTERVENANT

Sage-femme coordinatrice, coordonnateur de réseau de santé périnatale ou médecin de PMI, expert de la coordination ville-hôpital en périnatalité, ayant une bonne connaissance des acteurs hospitaliers, libéraux et de PMI, formé à l'ingénierie pédagogique ; intervention possible d'une sage-femme libérale (à confirmer).

ÉVALUATION

Recueil des besoins et attentes des participants, pré-test d'auto-positionnement, évaluation formative continue (cartographie, cas de sortie, atelier de fiche de liaison, jeux de rôles), post-test d'évaluation des acquis, questionnaire de satisfaction et certificat de réalisation.

APRÈS LA FORMATION

SUIVI POST-FORMATION OPTIONNEL

Questionnaire d'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) transmis entre M+3 et M+6 permettant d'évaluer la mise en œuvre des acquis, les évolutions de pratiques, les freins rencontrés et l'impact de la formation.

JOURNÉE APP COMPLÉMENTAIRE OPTIONNEL

Journée d'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) permettant le retour d'expérience, l'analyse de situations réelles, le partage de bonnes pratiques et l'élaboration d'un plan d'actions.

CONTACT